



Envoyé en préfecture le 17/11/2017
Reçu en préfecture le 17/11/2017
Affiché le 21/11/17 SLO
ID : 045-200005932-20171114-2017_06_125-DE

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 14 novembre 2017

2017-06-125

Date d'affichage :

Nombre de conseillers

Exercice : 27

Présents : 20

Votants : 25

L'An Deux Mille dix-sept, le 14 novembre 2017
Le Conseil Communautaire de la Ville de **La Ferté Saint Aubin**
légalement convoqué le 8 novembre 2017
s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,
sous la présidence de Monsieur Jean-Paul ROCHE, Président de la
Communauté de Communes des Portes de Sologne

PRESENTS :

Ardon : M. Jean-Paul ROCHE

Jouy-le-Potier : M. Pascal HERRERO, M. Gilles BILLIOT

La Ferté Saint-Aubin : Mme Constance de PÉLICHY, M. Christophe BONNET, Mme Stéphanie AUGENDRE MENARD, M. Stéphane CHOUIN, M. Dominique THÉNAULT, Mme Nicole BOILEAU, M. Dominique DESSAGNES, M. Jean-Frédéric OUVRY

Ligny-le-Ribault : Mme Anne GABORIT, M. Olivier GRUGIER

Marcilly-en-Villette : M. Hervé NIEUVIARTS, Mme Jocelyne BACHMANN, M. Bernard GILBERT

Ménestreau-en-Villette : M. Eric LEMBO, Mme Marie-Annick VATZ

Sennely : M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN

POUVOIRS : Mme Stéphanie HARS à Mme Stéphanie AUGENDRE MENARD, M. Vincent CALVO à M. Stéphane CHOUIN, Mme Véronique DALLEAU à M. Dominique THÉNAULT, Mme Stéphanie CHARRON à M. Hervé NIEUVIARTS, M. Bertrand DAUDIN à M. Eric LEMBO

ABSENTES EXCUSEES : Mme Elysabeth CATOIRE, Mme Manuela CHARTIER

Secrétaire de séance : Mme Constance de PÉLICHY

Objet : Zone d'activités Chavannerie II – cession d'une parcelle à Julie et Cédric SABARD, gérants de l'entreprise SCBL

Depuis 2004, Cédric et Julie Sabard sont les gérants de l'entreprise SCBL implantée zone de la Métairie à Dry. Ils interviennent sur des chantiers de construction et emploient 17 personnes. Aujourd'hui locataires de leur site à Dry, ils cherchent une parcelle à acquérir pour y implanter leur entreprise.

Pour réaliser ce projet, ils souhaitent se porter acquéreurs d'une parcelle de 6 000 m² cadastrée AV 83 p zone de la Chavannerie II à La Ferté Saint-Aubin, pour y implanter dans les 12 à 24 mois prochains leur activité.

La commission aménagement du territoire et développement économique du 21 septembre 2017 s'est prononcée en faveur de cette cession.

Nous sommes en accord avec le propriétaire sur un montant de 12€ / m² soit 72 000 € HT. Le service de France Domaine, saisi le 7 septembre 2017, ne s'est pas prononcé concernant cette vente.

Envoyé en préfecture le 17/11/2017
Reçu en préfecture le 17/11/2017
Affiché le 
ID : 045-200005932-20171114-2017_06_125-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

VEND à Julie et Cédric SABARD, gérants de l'entreprise SCBL, environ 6 000 m² issus de la parcelle de terrain cadastrée AV 83 p zone de la Chavannerie II, commune de La Ferté Saint-Aubin, au prix de 12 € le m² soit 72 000 € HT.

AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à signer l'acte à intervenir.

AUTORISE les gérants à déposer un permis sur bien d'autrui et donc à effectuer les démarches administratives concernant la construction sur cette parcelle ainsi qu'à réaliser les études préliminaires nécessaires à l'élaboration du permis de construire.

CONFIE la rédaction de l'acte à l'étude notariale de la Communauté de Communes, les frais étant supportés par l'acquéreur.

Le Président,
Jean-Paul ROCHE